CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E180651** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE 22/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2013

Raison sociale : MC RENOV

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/09/2024

Capital : 200 000

1 RUE BLAISE PASCAL
76150 ST JEAN DU CARDONNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2013b00406

Siret : 792 124 562 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 3002425

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001552843/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001552843/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 35 00 85 88 **Fax :**

Portable : 06 51 79 84 32

Responsabilité légale :
CHETOUANI MOURAD PRÉSIDENT / MARTIN CINDY, CORINNE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet :

E-mail : mcrenov10@yahoo.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 400 256 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	18	07/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/10/2025 11:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.